

La perception des chefs d'entreprise à l'égard de l'apprentissage dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et des activités de loisirs

Etude de l'Institut **CSA** pour le **Fafih**

Etude n° 1500987 - Octobre 2015

SOMMAIRE

☐ Fiche technique	3
☐ Résultats de l'étude	4
Le moral des entreprises du secteur	5
Le recours à l'apprentissage dans les entreprises du secteur	7
Le développement de l'apprentissage	13
La taxe d'apprentissage	16

FICHE TECHNIQUE



Interrogation

Echantillon de **401 chefs d'entreprise du secteur disposant d'au moins 1 salarié.**



Constitution de l'échantillon

Méthode des quotas basée sur les critères de secteur, de région et de nombre de salariés.



Mode de recueil

Interrogation **par téléphone** (système CATI).



Dates terrains

Du **15 au 21 octobre** 2015.

Résultats de l'étude

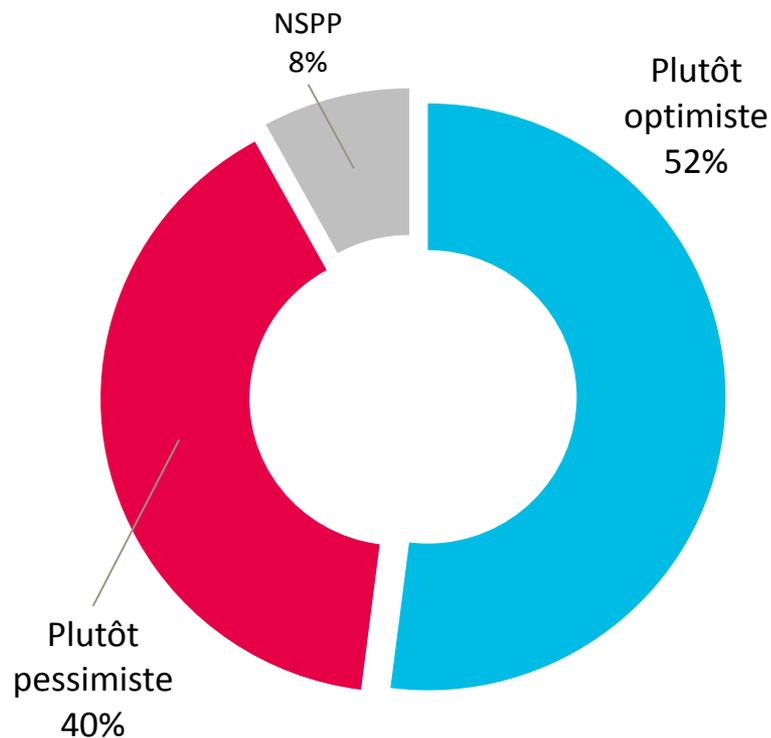
Partie 1

Le moral des entreprises du secteur

Des chefs d'entreprise partagés sur l'avenir de leur activité

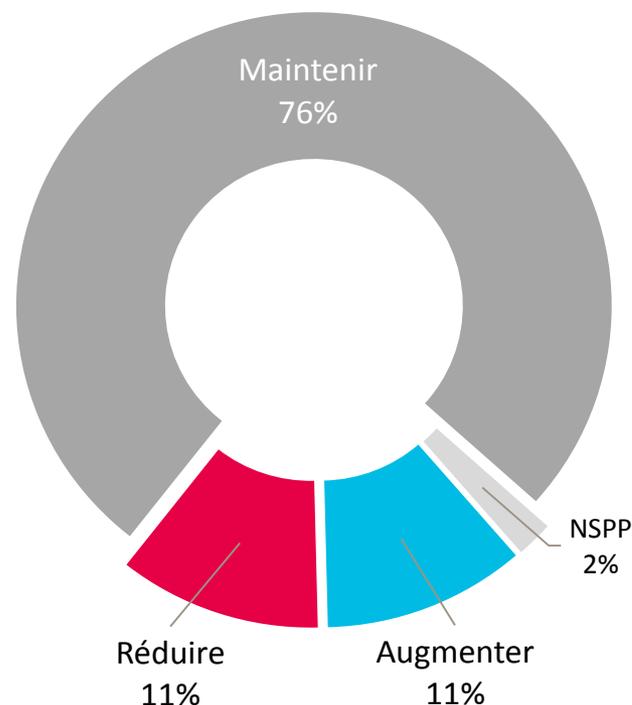
Des chefs d'entreprise partagés sur l'avenir de leur activité, avec peu de changements attendus au niveau de la masse salariale

Question : Concernant **les perspectives pour les 12 prochains mois** diriez-vous que vous êtes plutôt optimiste ou plutôt pessimiste pour le développement de votre entreprise ?



Hôtels et hébergement : **47%**

Question : Au cours des 12 prochains mois, votre entreprise envisage-t-elle d'augmenter, de réduire ou de maintenir **la masse salariale** ?



Plus de 5 salariés : **17%**
Hôtels et hébergement : **17%**
Plutôt pessimiste : **20%**

Plutôt optimiste : **18%**

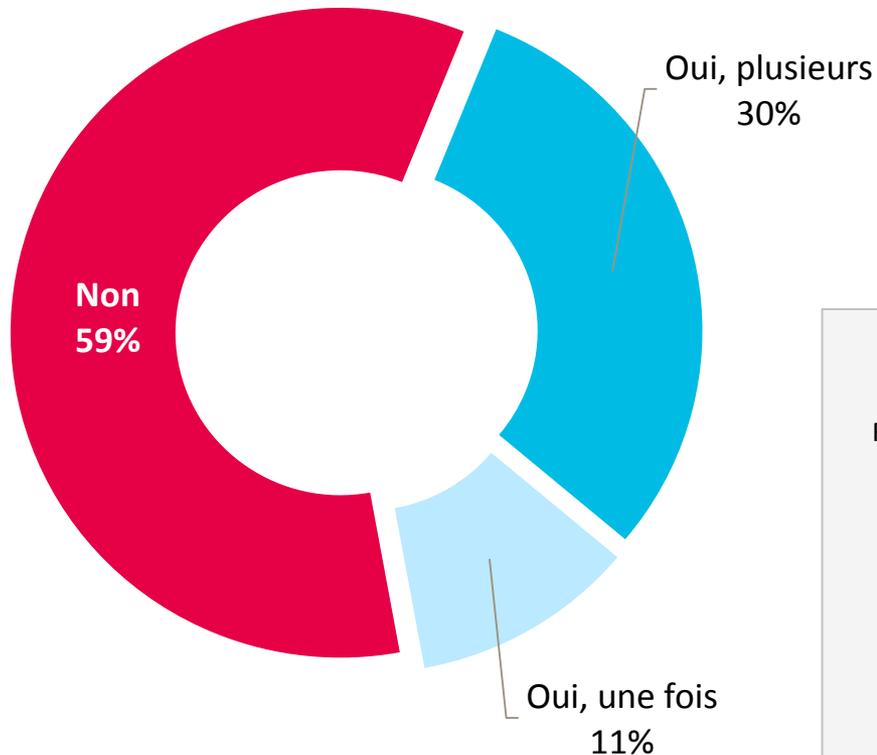
Partie 2

Le recours à l'apprentissage dans les entreprises du secteur

Un recours à l'apprentissage assez fréquent dans le secteur,
avec des perceptions plutôt positives sur ses bénéfices

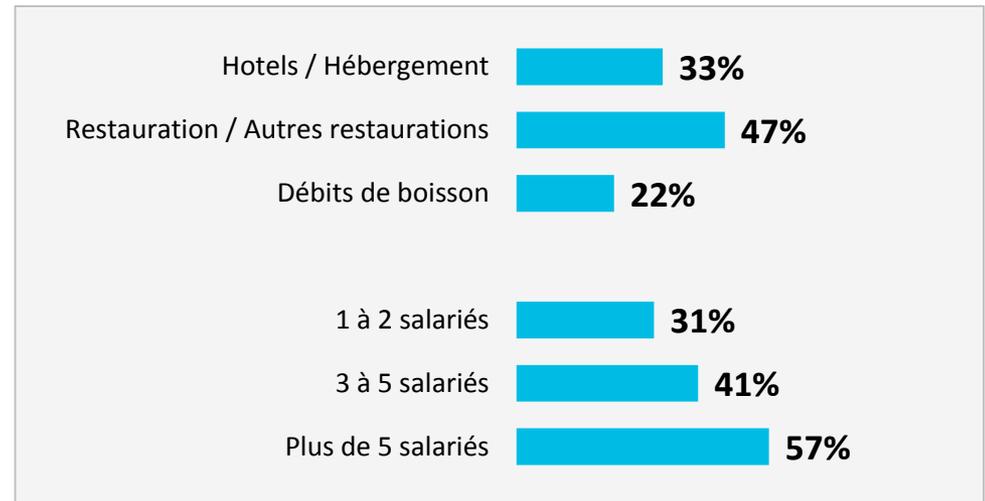
Le recours à l'apprentissage concerne près de la moitié des entreprises du secteur, et encore plus dans la restauration et dans les plus grandes entreprises

Question : Au cours des 3 dernières années, votre entreprise a-t-elle **embauché des jeunes en contrat d'apprentissage** ?



Sous-total
OUI

41%

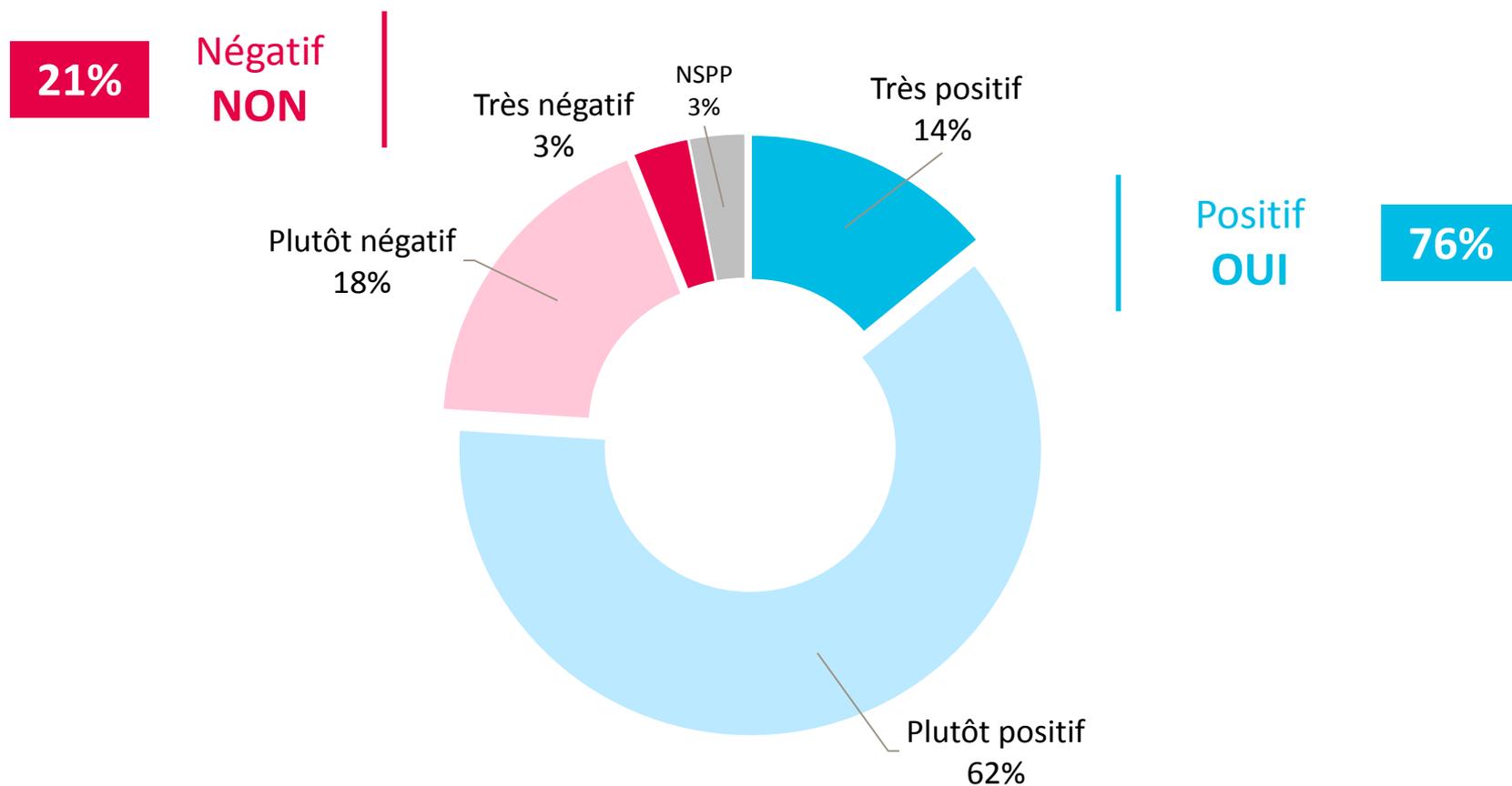


Un recours à l'apprentissage qui varie beaucoup selon le secteur et la taille d'entreprise

Un retour d'expérience largement positif

Si a eu recours à l'apprentissage

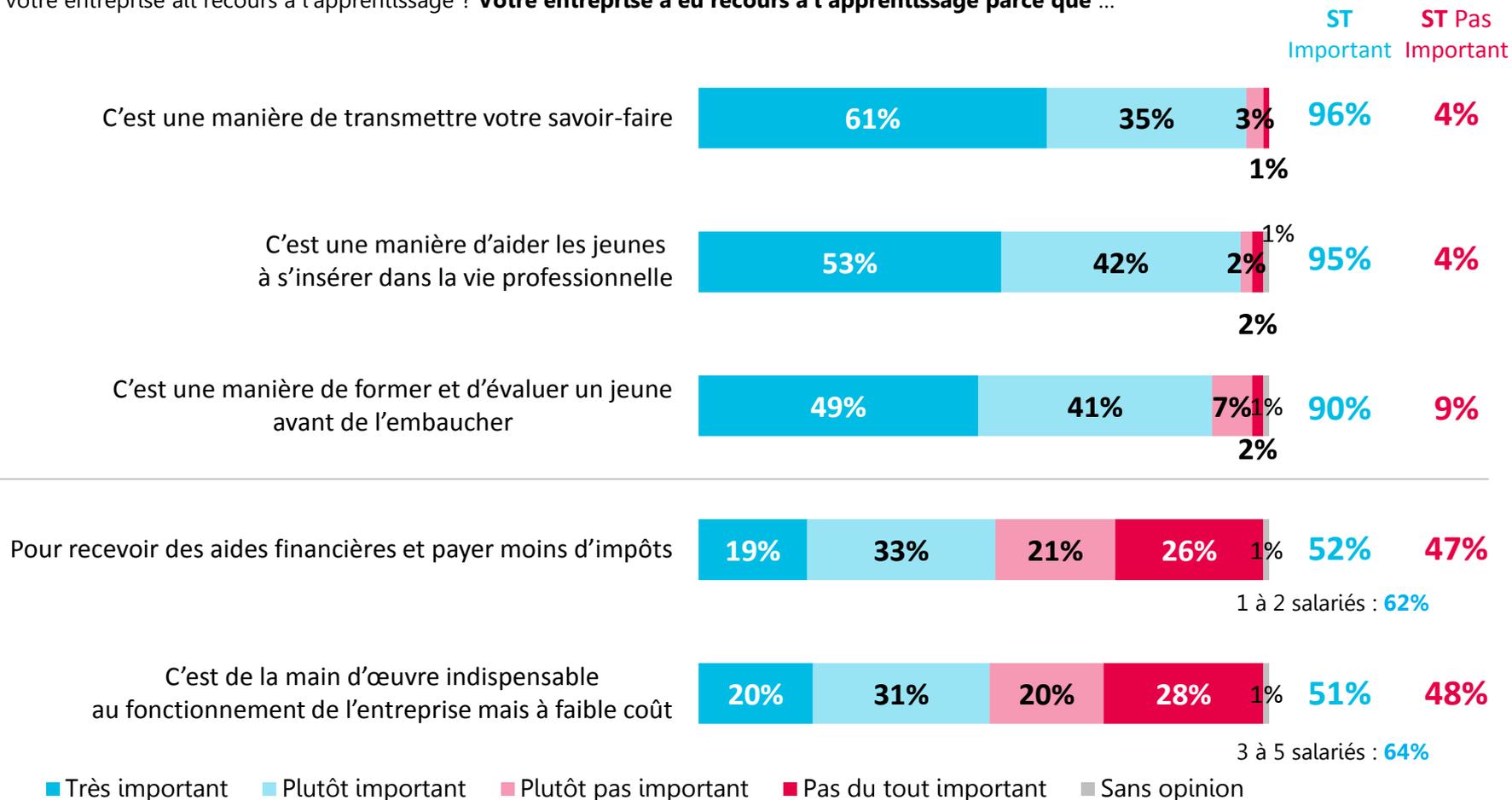
Question : Ce recours à l'apprentissage a-t-il été très positif, plutôt positif, plutôt négatif ou très négatif pour votre entreprise ?



La transmission et l'insertion professionnelle : principales motivations pour recourir à l'apprentissage, avant les raisons financières

Si a eu recours à l'apprentissage

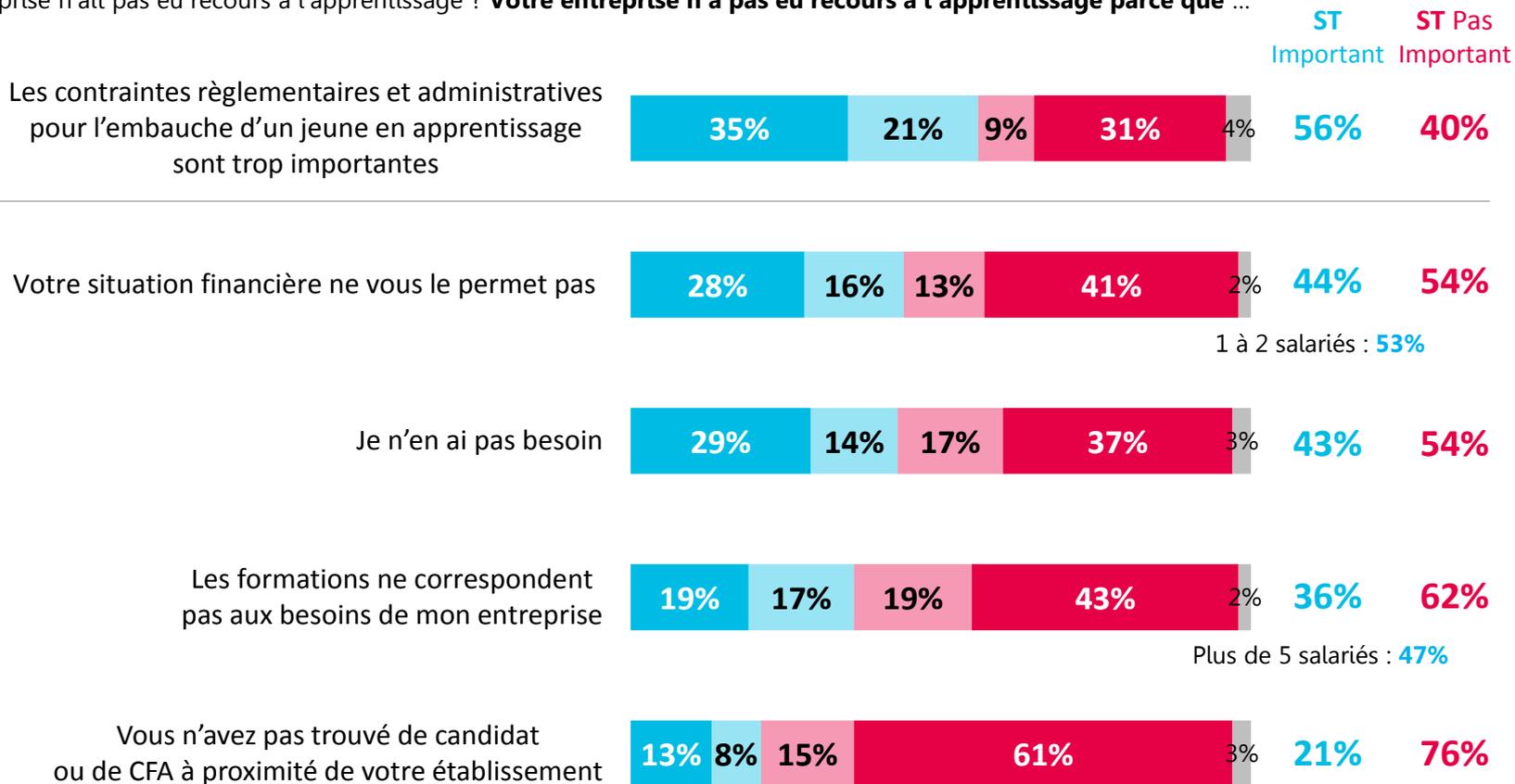
Question : Pour chacune des raisons suivantes, dites-moi si elle joue un rôle très, plutôt, plutôt pas ou pas du tout important dans le fait que votre entreprise ait recours à l'apprentissage ? **Votre entreprise a eu recours à l'apprentissage parce que ...**



Les contraintes réglementaires et administratives peuvent en revanche dissuader certaines entreprises

Si n'a pas eu recours à l'apprentissage

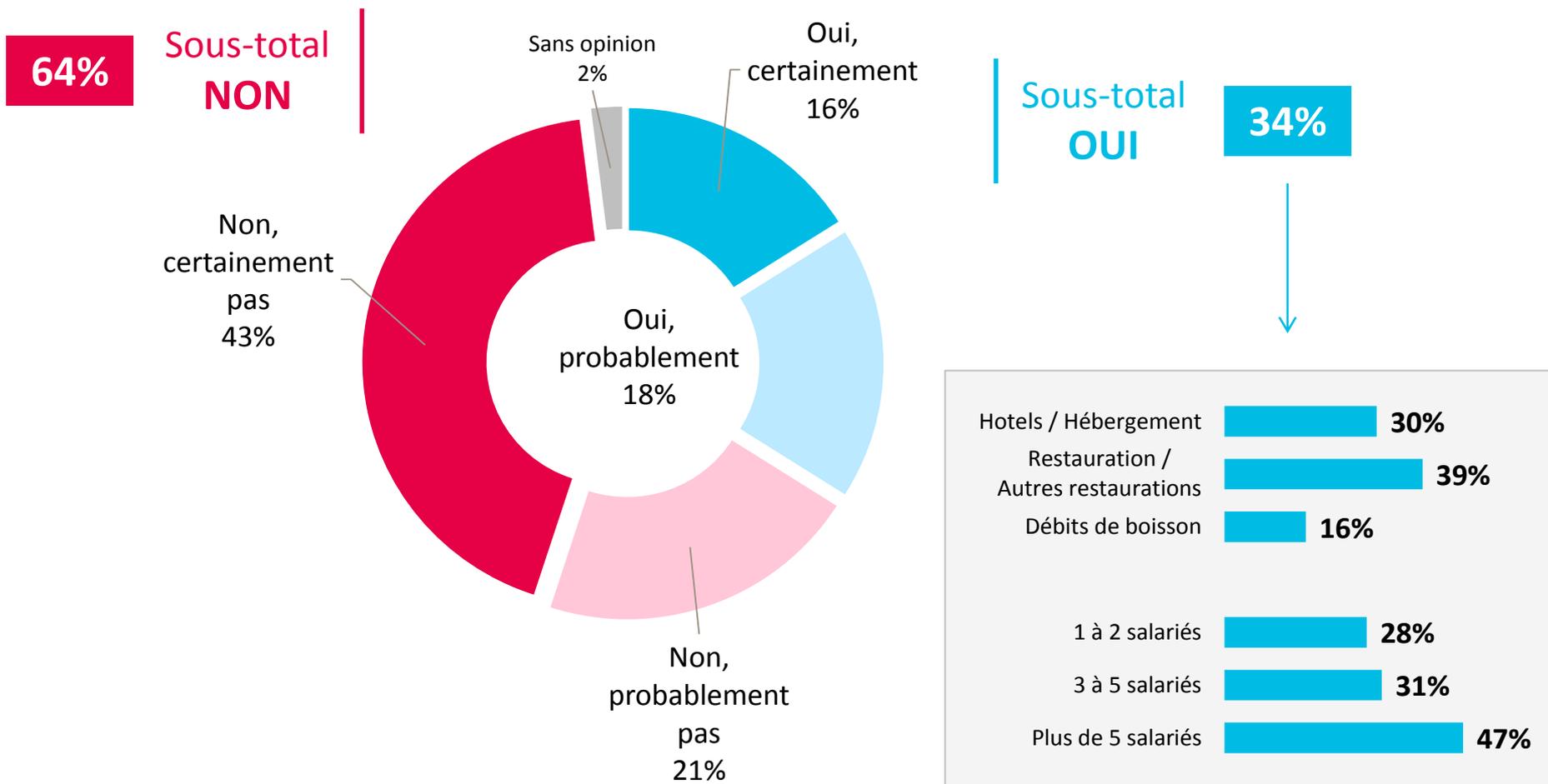
Question : Pour chacune des raisons suivantes, dites-moi si elle joue un rôle très, plutôt, plutôt pas ou pas du tout important dans le fait que votre entreprise n'ait pas eu recours à l'apprentissage ? **Votre entreprise n'a pas eu recours à l'apprentissage parce que ...**



■ Très important ■ Plutôt important ■ Plutôt pas important ■ Pas du tout important ■ Sans opinion

Au final, une entreprise sur trois a l'intention de recourir à l'apprentissage dans l'année

Question : Pensez-vous embaucher un ou des jeunes en contrat d'apprentissage dans votre entreprise au cours des 12 prochains mois ?



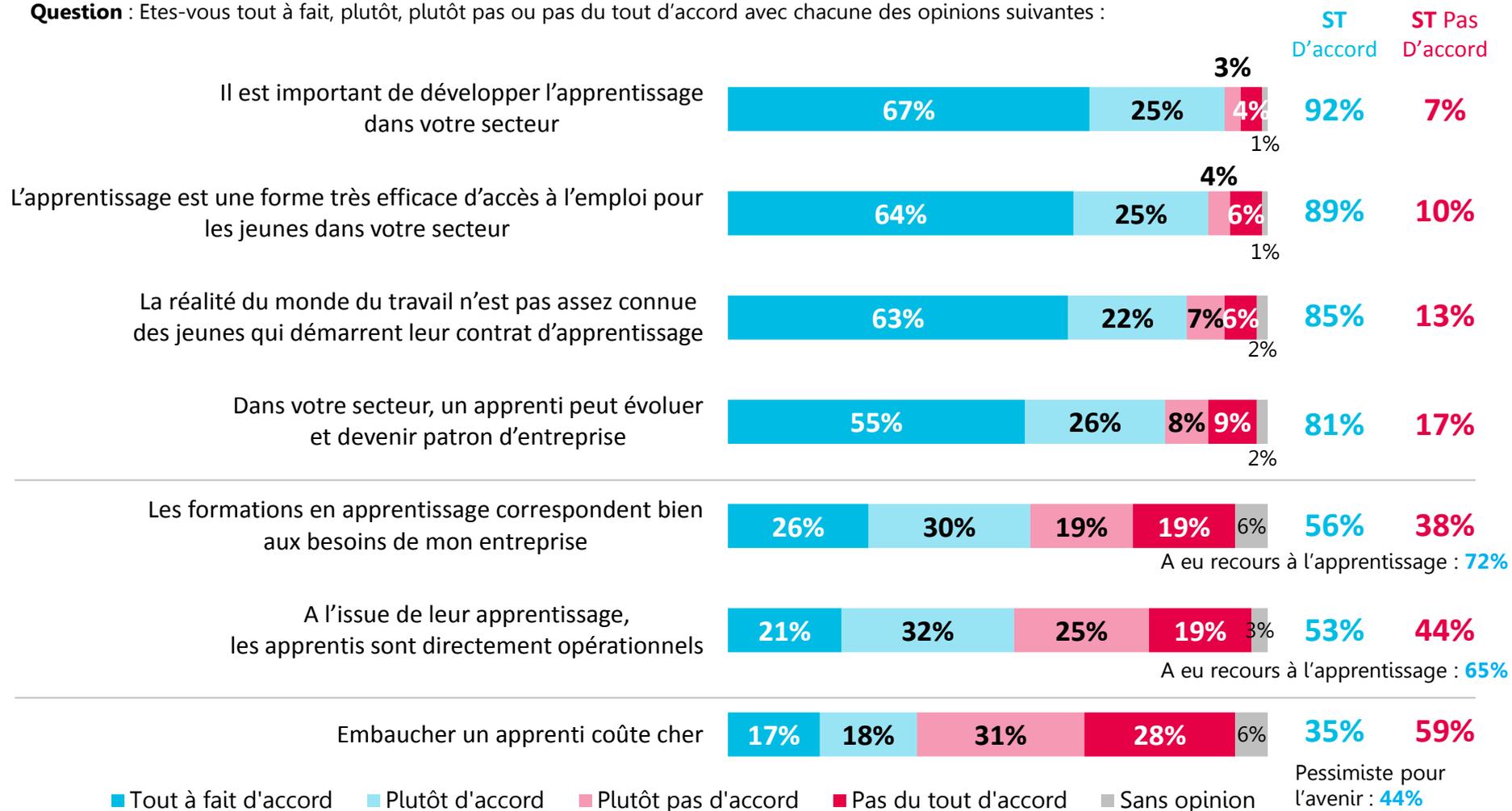
Partie 3

Le développement de l'apprentissage

L'apprentissage, une pratique à développer,
notamment en améliorant son image et en l'ouvrant à tous les métiers

Une très large majorité de chefs d'entreprise pense qu'il est important de développer l'apprentissage

Question : Etes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec chacune des opinions suivantes :



Le développement de l'apprentissage passera d'abord par une meilleure image et une ouverture à tous les métiers

Question : Pour chacune des propositions suivantes, dites-moi si elle est selon vous importante et prioritaire, importante mais pas prioritaire, ou secondaire pour favoriser le développement de l'apprentissage dans votre secteur d'activité ?

Améliorer l'image de l'apprentissage en France



Débats de boisson : 85%

Ouvrir l'apprentissage à tous les métiers



Mieux faire connaître aux jeunes les offres d'emploi dans le secteur et mieux diffuser aux entreprises les candidatures des jeunes à la recherche d'un contrat en alternance



Renforcer l'orientation et la connaissance des métiers de votre secteur



Favoriser l'accès au transport et au logement pour les jeunes en contrat d'apprentissage



Renforcer la formation des tuteurs et des maîtres d'apprentissage



■ Importante et prioritaire ■ Importante mais pas prioritaire ■ Secondaire ■ Sans opinion

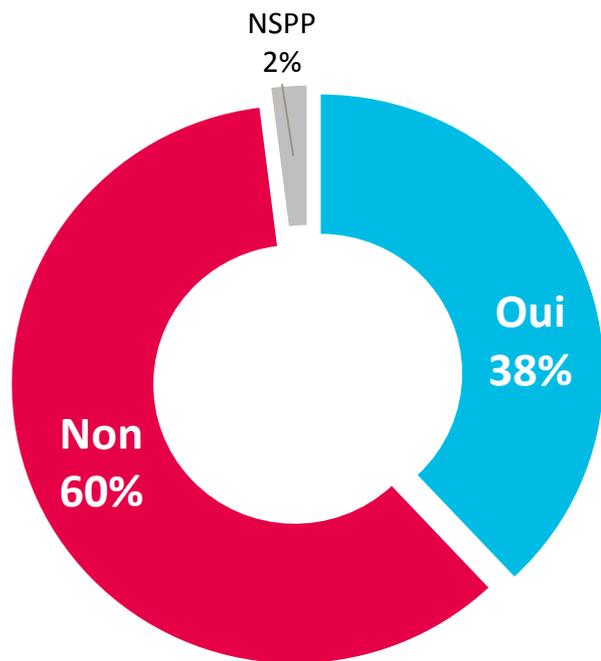
Partie 4

La taxe d'apprentissage

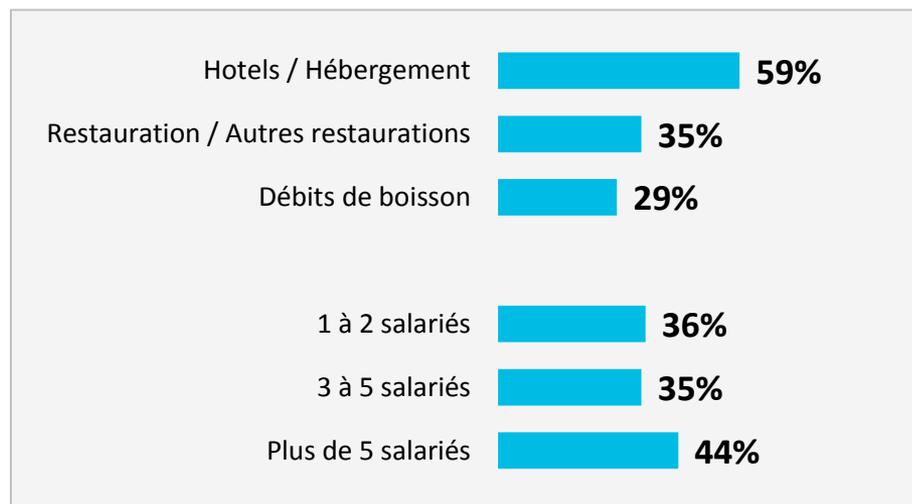
La plupart des chefs d'entreprises ne connaissent pas leur OCTA, mais savent qu'ils peuvent choisir les établissements dans lesquels la taxe d'apprentissage est redistribuée

L'organisme de collecte est encore mal identifié par une majorité de chefs d'entreprise du secteur

Question : Toutes les entreprises ayant au moins un salarié sont assujetties à la taxe d'apprentissage. Cette taxe d'apprentissage est versée par l'entreprise à un organisme collecteur de taxe d'apprentissage, un OCTA. **Connaissez-vous le nom de votre OCTA ?**

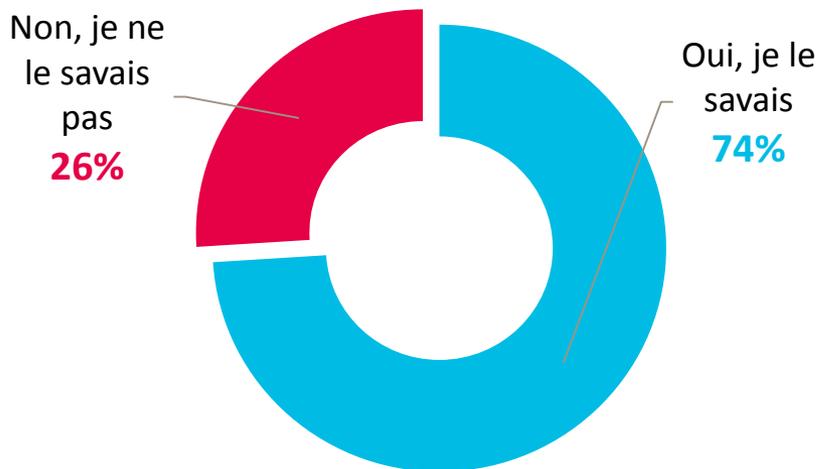


La notoriété de son OCTA est toutefois meilleure dans l'hôtellerie et dans les plus grandes entreprises



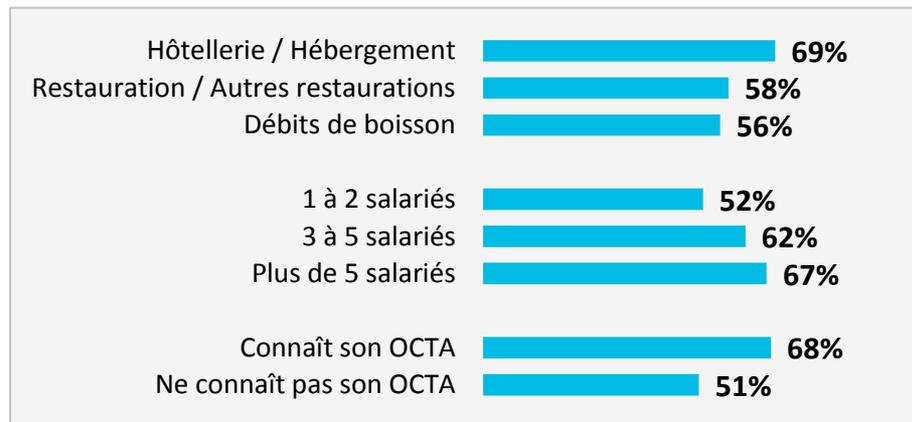
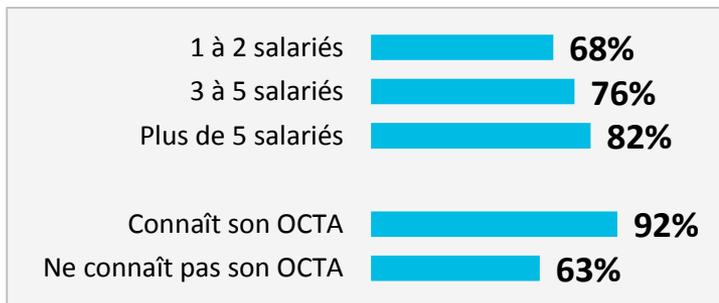
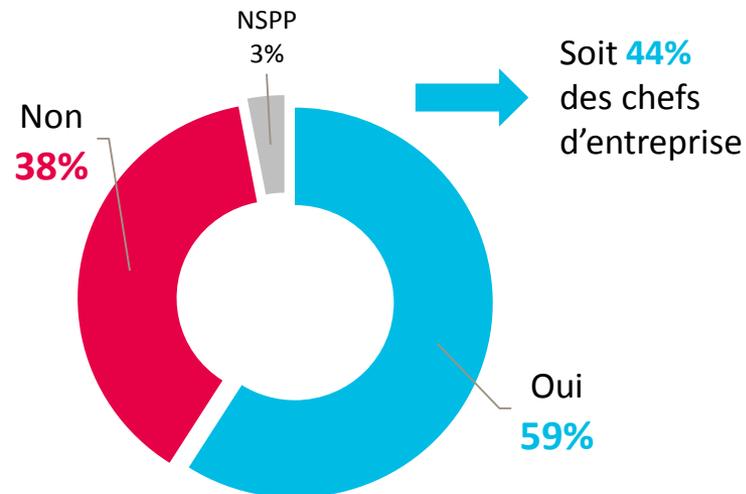
La possibilité de choisir l'école ou le CFA bénéficiaire est en revanche mieux connue, près d'un chef d'entreprise sur deux l'ayant déjà utilisé

Question : Savez-vous que vous pouvez choisir sous conditions les écoles et CFA dans lesquelles cette taxe est redistribuée ?



Si connaît cette possibilité

Question : Avez-vous déjà utilisé cette possibilité ?



Vos contacts au Pôle Society :

Christelle Fumey – Directrice Adjointe du Pôle

christelle.fumey@csa.eu

01 57 00 58 94

Nicolas Fert – Chef de Groupe

nicolas.fert@csa.eu

01 57 00 59 62



en savoir plus : www.csa.eu - @InstitutCSA

10, rue Godefroy - 92800 Puteaux

Tel . : 01.57.00.58.00 - Fax : 01.57.00.58.01